



Cycle de formation brevet

Le cycle de formation prépare de manière idéale à l'examen professionnel. Les participants acquièrent des connaissances approfondies dans les divers domaines de l'assurance-maladie, comprennent les processus et sont en mesure de traiter des cas complexes. Ils abordent aussi des notions d'autres assurances sociales et sont capables, à l'issue de la formation, de prodiguer des conseils avisés.

Vos avantages chez santésuisse

- Des intervenants expérimentés et compétents de la branche
- Méthodes d'apprentissage modernes (e-learning, forum d'échange)
- La Confédération rembourse jusqu'à 50% des frais de cours
- Le cycle de formation brevet est accrédité CICERO



(également dans d'autres entreprises comme des assurances privées ou d'autres assurances sociales) et veillez ainsi au traitement correct des processus d'assurance et de prestations, et à leur coordination

- Vous apprenez à mettre en œuvre l'assurance-maladie obligatoire et privée en tenant compte des dispositions légales

Informations importantes en bref

A qui s'adresse le cycle de formation brevet?

- Professionnels de l'assurance et du domaine administratif de la santé qui se préparent à l'examen professionnel (brevet fédéral)

Extrait des compétences qui sont exercées durant cette formation

- Vous constituez un vaste savoir professionnel, précieux dans l'accomplissement des tâches quotidiennes, y compris dans les situations complexes
- Vous comprenez toutes les tâches administratives qui sont prescrites par la loi aux assureurs-maladie et savez les expliquer à des tiers ou former de nouveaux collaborateurs à ces tâches. Vous êtes en mesure de mener des entretiens conseil, des évaluations et des traitements de sinistres

Combien de temps dure le cycle de formation brevet et combien coûte-t-il?

- 8 mois
- CHF 7920.- pour les membres santésuisse, CHF 11 090.- pour les non-membres

Quels sont mes avantages en tant que spécialiste en assurance-maladie avec brevet fédéral?

- La qualification de spécialiste en assurance-maladie avec brevet fédéral est d'une grande importance dans l'ensemble du secteur de l'assurance. Ce cycle de formation vous permet non seulement d'approfondir vos connaissances en matière d'assurance maladie et d'assurance sociale, mais aussi de promouvoir vos possibilités de carrière au sein de l'ensemble du secteur de l'assurance. La réussite à l'examen couronne les spécialistes en assurance-maladie.

RÈGLEMENT (ACCÈS À L'EXAMEN FÉDÉRAL):



PROCHAINS COURS:



VOTRE PERSONNE DE CONTACT:

Monica Morgado
Assistante Formation
Suisse romande
Tél. 021 341 31 18
monica.morgado@santesuisse.ch

<https://www.santesuisse.ch/fr/formation/formation-professionnelle-superieure>